



## Assemblée générale

Distr. générale  
17 août 2010  
Français  
Original : anglais

---

### Soixante-quatrième session

Point 111 c) de l'ordre du jour

**Élections aux sièges devenus vacants dans les organes  
subsidiaires et autres élections : élection de trente membres  
de la Commission des Nations Unies  
pour le droit commercial international**

### **Lettre datée du 24 août 2010, adressée au Président de l'Assemblée générale par la Chargée d'affaires par intérim de la Mission permanente du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément au système de roulement convenu entre les États membres du Groupe des États d'Europe orientale pour la composition de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), la République du Bélarus renoncera à son siège à la CNUDCI en faveur de la Géorgie le jour précédant l'ouverture de la quarante-quatrième session de la Commission, en juin 2011.

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 111 c) de l'ordre du jour.

La Chargée d'affaires par intérim  
(Signé) Zoya Kolontai

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (24 août 2010).

